



Bulletin électronique
en santé et sécurité

Débarrassez-vous des agents infectieux!

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons le premier numéro du périodique électronique en santé et sécurité du travail de la FSSS-CSN, qui sera produit quatre fois par année. Nous sommes par ailleurs à la recherche d'un nom pour ce périodique et nous solliciterons bientôt vos suggestions.

Le comité de santé et sécurité de la FSSS propose dans ce premier bulletin un plan de travail pour éliminer à la source les agents infectieux transmissibles par les mains. Trop souvent, nous oublions que les mains souillées peuvent nous contaminer, contaminer des usagers et des collègues et contaminer aussi des membres de notre famille.

À bien noter que ces informations sont un complément à toutes les mesures qui sont prises dans les établissements et dans les départements.



Qui sont les agents d'infection ?

1- Staphylocoque doré et staphylocoque doré résistant à méthicilline (SARM)

- habitat : peau, poils, narines
- maladies : furoncle, cellulite, orgelet, conjonctivite, toxi-infection alimentaire, pneumonie, septicémie

2- Streptocoque bêta-hémolytique, groupe A

- habitat : peau, voies respiratoires supérieures, région anale
- maladies : angine, rhumatisme articulaire aigu, scarlatine, impétigo, érysipèle

3- Escherichi coli

- habitat : intestin
- maladies : infection urinaire, gastro-entérite, colite, méningite, péritonite, septicémie

4- Salmonella

- habitat : intestin
- maladies : gastro-entérite

5- Virus hépatite

- habitat : selles, sang
- maladie : hépatite

Comment s'en débarrasser ?

Le lavage des mains est la plus importante mesure de réduction du danger de transmission des microorganismes d'une personne à une autre.

Il existe une distinction entre le lavage hygiénique et le lavage chirurgical. Le lavage hygiénique vise à éliminer la flore transitoire et le lavage chirurgical vise à éliminer la flore résidante de la peau.

Où les retrouve-t-on ?

Les microorganismes transitoires se trouvent dans les couches superficielles de la peau; ils sont présents sur les mains suite à des contacts auprès des personnes infectées ou de porteurs sains; la flore résidante se trouve dans les couches profondes de la peau.

Le lavage des mains mine la résistance de microorganismes, particulièrement dans le cas de microbes transitoires.

Comment se transmettent-ils ?

La voie digestive... épidémies faciles ! Après avoir été en contact avec des microbes la transmission directe se fait lorsque l'on porte ses mains à la bouche, qu'on mange ou que l'on fume avant de se laver les mains.

Par qui ?

Les personnes qui sont le plus en contact avec les sécrétions et les selles que ce soit au laboratoire ou dans les unités de soins, celles qui manipulent ou transportent du linge ou des objets souillés ainsi que le personnel des installations sanitaires sont le plus à risque.

Prenons au moins 30 secondes pour bien les savonner !

L'eau ne lave pas, elle n'a qu'une simple fonction de rinçage. L'action du savon consiste essentiellement à mettre les microbes en suspension dans l'eau, elle les fait glisser sans les tuer.

Il ne suffit pas de se passer les mains sous l'eau, il faut les frotter brièvement mais vigoureusement; le fait de frotter aide à décrocher les microbes de la surface de la peau.

Si on doit se laver fréquemment les mains, on peut exiger des savons à PH neutre, peu détersifs et sans parfum ainsi que des crèmes hydratantes.

Seul le lavage des mains avec des savons antiseptiques tue normalement ou inhibe les microbes résidants des couches plus profondes de la peau.

Les barres de savon solides devraient être évitées dans les milieux de la santé ainsi que dans les centres de la petite enfance et à domicile.

Pour assécher les mains, on doit utiliser des serviettes de papier et non pas des serviettes de tissu car ces dernières sont une source possible de contamination.

Attention !La peau est une barrière mécanique solide, son imperméabilité est assurée par des huiles sécrétées par les glandes sébacées; l'utilisation intensive de savons, des solvants et désinfectants peut la fragiliser.

Les précautions de base

- Il faut un nettoyage régulier des surfaces : la méthode et la régularité du nettoyage sont plus importants que le produit utilisé.
- Les gants ne sont pas une protection absolue et ne remplacent pas le lavage des mains.

Pour en savoir plus

- Vivre avec les microbes Guide CSN
- Guide de référence en prévention des infections (GP56) <http://www.asstsas.qc.ca/>
- Guide de prévention des infections : lavage des mains, nettoyage, désinfection et stérilisation dans les établissements de santé, RMTTC, 1998.

Un plan d'action syndical

Suit une liste d'actions possibles que le syndicat peut revendiquer en comité paritaire :

1. Une campagne de sensibilisation des salarié-es qui, dans un premier temps, a pour objectif le lavage régulier des mains, par exemple avant et après avoir mangé.
2. Une organisation du travail qui favorise le maintien de la salubrité à un niveau élevé des salles de bain, dont celles situées près des cafétérias et des aires de repas.
3. Une sensibilisation accrue à l'aide d'affiches appropriées.
4. L'utilisation d'équipements qui éliminent à la source les contacts avec les équipements souillés :
 - distributeur de papier à mains avec accès direct au papier qui, lui, est ensuite détachable;
 - distributrice de savon antiseptique dont la mise en fonction se fait par un détecteur de mouvements;
 - distributrice de crème à main dont la mise en fonction se fait par un détecteur de mouvements;
 - robinetterie et séchoir à mains dont la mise en fonction se fait par un détecteur de mouvements.

Les compagnies qui vendent des appareils sanitaires : American Standard, Crane, Maax, Manhattan, Acorn, Haws, Kindres Industries, Centoco, Olsonite, Blanco, Zurn, Scott Paper, Embjic, etc.

Pour le maintien à domicile

Revendiquons que soit fournie gratuitement une trousse portative pour le lavage des mains et qui doit comprendre :

- savon sans eau (antiseptique)
- crème à mains
- l'information pertinente...

N'oubliez pas de visiter la nouvelle section « Santé et sécurité » du site Web de la FSSS. Une adresse à retenir :
www.fsss.qc.ca/santeseurite